

Long Covid : C'est maintenant une question d'argent

On ne sait pas qui doit payer pour les personnes atteintes du syndrome de Long Covid et souffrant de troubles psychiques.

Anja Burri et Mirko Plüss

12.02.2022, 21.45 heures

Pour certains, la viande n'a plus qu'un goût de carton, d'autres font état d'un étrange brouillard dans la tête, de problèmes respiratoires persistants ou d'une fatigue paralysante. Les hôpitaux et les cabinets médicaux sont actuellement pris d'assaut par les patients qui luttent contre les séquelles d'une maladie Covid-19.

Les employeurs le ressentent également. En Grande-Bretagne, Covid long est désormais l'une des principales causes d'absences prolongées du personnel, comme l'a récemment rapporté le *Financial Times*. L'Association suisse d'assurances, interrogée à ce sujet, fait également savoir que « les assureurs d'indemnités journalières en cas de maladie enregistrent une augmentation des cas de prestations depuis le début de la pandémie de Covid 19 ». Il n'existe pas de chiffres précis, mais l'assurance-invalidité a récemment publié un bilan intermédiaire. Elle compte jusqu'à présent près de 1800 inscriptions liées au Covid.

Avant même que l'ampleur de la maladie ne soit connue, la lutte pour l'argent a déjà commencé. Les assurances d'indemnités journalières maladie, qui doivent payer pour des arrêts de travail d'une durée maximale de 730 jours ouvrables, mettent en doute le nombre élevé de personnes touchées, car elles supposent que la pandémie a renforcé des problèmes psychiques préexistants chez certaines personnes : « L'augmentation des cas concerne le Covid-19, mais aussi des souffrances psychiques », explique Andrea Hohendahl, porte-parole de l'Association suisse d'assurances.

« Certains cas doivent être une conséquence de l'insécurité et de la solitude liées à la pandémie, indépendamment de toute maladie Covid-19. Cela doit conduire à l'apparition d'une souffrance psychique, respectivement à la réapparition ou au renforcement d'une maladie psychique préexistante. »

Dans le contexte des symptômes du Covid long, la question de la délimitation par rapport aux tableaux cliniques psychiques représente l'un des plus grands défis, déclare Hohendahl : « En ce qui concerne les symptômes de Long-Covid, une grande incertitude règne encore actuellement ». Pour classer ces déclarations, il est important de connaître la loi : Le fait que l'assurance d'indemnités journalières maladie doive payer peut dépendre du fait que la maladie était déjà établie auparavant.

Des preuves difficiles à réunir

En réalité, les symptômes du Covid long sont très divers et ne peuvent de loin pas tous être prouvés noir sur blanc. Les résultats des différentes études donnent une image variée. Des chiffres provenant des États-Unis montrent par exemple que les patients ayant contracté un Covid 19 ont été traités beaucoup plus souvent pour des maladies neurologiques ou psychiatriques que cela n'est le cas après une grippe. Les troubles anxieux et les dépressions étaient les plus fréquents, mais selon l'analyse de près d'un quart de million de dossiers médicaux, des attaques cérébrales et des démences sont également survenues chez des patients atteints de Covid-19.

Christian Haag est avocat et défend également quelques cas Covid long. Selon lui, ceux-ci sont exigeants sur le plan juridique, médical et relationnel. Haag s'oppose à l'association des assureurs :

les symptômes de Long Covid tels que les lésions pulmonaires, les myocardites ou les troubles du goût ne sont pas simplement « psychiques », mais peuvent avoir une cause physique vérifiable.

De plus, la recherche n'en est qu'à ses débuts. « Si l'on constate scientifiquement que des modifications dans le cerveau sont la cause de problèmes de concentration, d'oublis ou du fréquent 'brouillard cérébral', c'est qu'une maladie virale avec une cause physique objectivable se cache derrière ces troubles », dit-il.

L'avocat Haag part du principe que les personnes atteintes du syndrome de Long-Covid ont en principe droit à des fonds de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie. « Les personnes concernées sont massivement atteintes dans leur santé, font l'objet d'examen et de traitements médicaux et sont, selon les médecins traitants, en incapacité de travail ».

Mais lui aussi s'attend à ce que le chevauchement des souffrances psychiques et physiques des patients de Long Covid fasse encore beaucoup parler de lui. Du point de vue du droit des assurances sociales, une clarification devant le Tribunal fédéral est nécessaire.

Pas pris au sérieux

Michael Schlunegger, président de l'Altea Long Covid Network, critique le fait que les symptômes de Covid long ne sont parfois pas vraiment pris au sérieux – aussi bien par les médecins que par les assurances. « Nous observons souvent que les personnes concernées sont renvoyées vers une maladie purement psychique », explique Schlunegger. « C'est un gros problème, car dans de nombreux cas, le Covid long est un mélange de troubles physiques et de troubles psychiques qui en résultent ». En matière de conseil et de traitement, il est nécessaire de disposer le plus rapidement possible de recommandations claires et de catégories orientées vers la pratique sur la manière de classer les symptômes.

Selon Schlunegger, l'absence de recommandations et la mauvaise qualité des données font que les estimations ne sont pas toujours fiables. Il est difficile de faire des estimations sur la vague Omicron actuelle : « Dans le pire des cas, nous aurons encore beaucoup plus de personnes touchées dans six mois, ce qui pèsera également sur le système de santé ».